

Communication sur le Progrès 2019

Contribuer positivement
au monde



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



SOLYSTIC a depuis longtemps pris conscience de ses responsabilités sociales, sociétales et environnementales.

Cette dixième COP est une nouvelle occasion de rendre compte de nos actions au regard de nos engagements. Elle s'adresse à l'ensemble de nos parties prenantes (salariés, futurs talents, fournisseurs, clients, partenaires industriels, etc.). Cette année, nous expliquons les différentes actions qui concrétisent 5 des 10 principes du Global Compact. Cette COP est aussi l'occasion de faire témoigner les parties prenantes qui se sont impliquées à nos côtés.

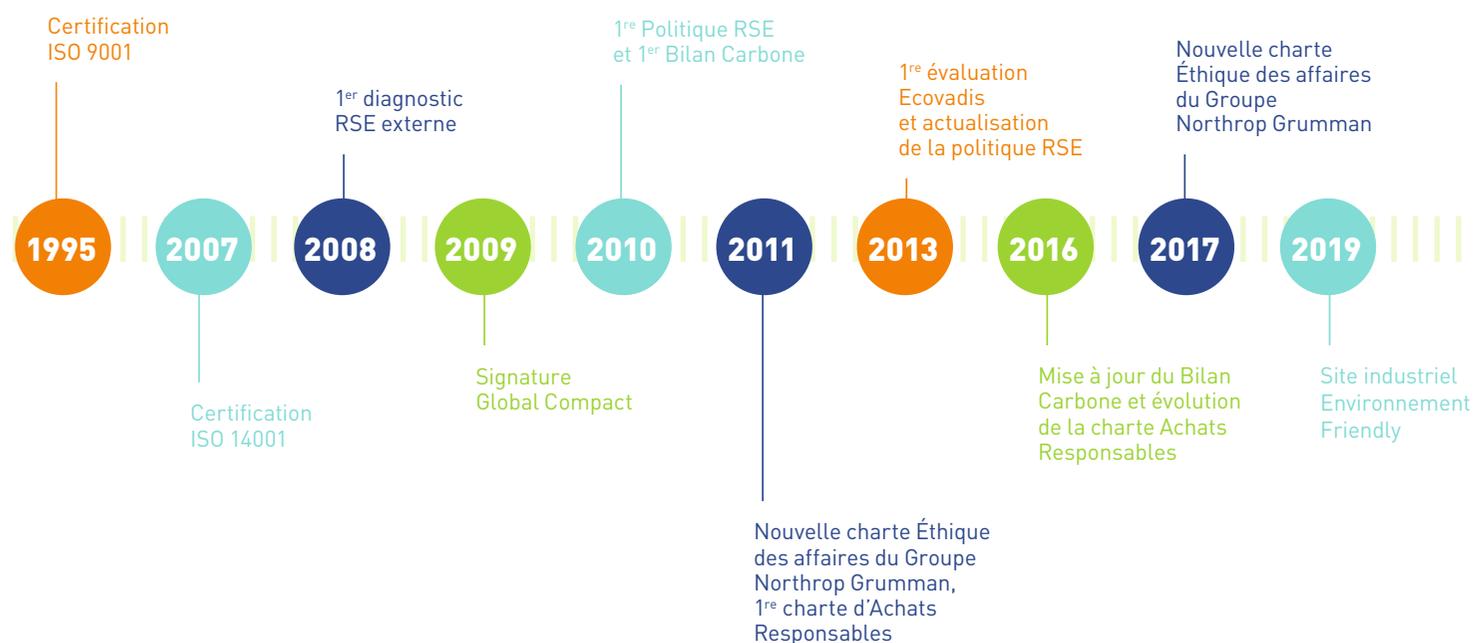
Pour ceux qui ont l'habitude de lire nos COP, vous retrouverez une continuité dans nos engagements. Pour ceux qui nous découvrent, n'hésitez pas à prendre connaissance des éditions précédentes. Vous y découvrirez que notre démarche s'inscrit dans la durée et l'amélioration continue.

Bonne lecture.

Pour en savoir plus :

[www.unglobalcompact.org/
what-is-gc/participants/
8682#cop](http://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/8682#cop)

Les grandes étapes de notre démarche



Sommaire

- 02** Bon à savoir
- 04** Édito
- 05** Présentation SOLYSTIC
- 06** Nos engagements RSE
- 08** Chapitre 1 : Droits de l'Homme
- 10** Chapitre 2 : Normes Internationales du travail
- 12** Chapitre 3 : Environnement
- 14** Chapitre 4 : Éthique des affaires

Édito



Monsieur le Secrétaire Général,

SOLYSTIC adhère et soutient les valeurs du Global Compact depuis 2009. J’ai le plaisir de vous confirmer que nous renouvelons, en le renforçant, notre engagement à respecter et à promouvoir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Notre action en faveur des Droits de l’Homme, de bonnes conditions de travail, de la protection de l’environnement et de la lutte contre la corruption est inscrite dans ma vision de SOLYSTIC. Une vision parfaitement claire, exprimée auprès de nos salariés et dans notre sphère d’influence : clients, partenaires, fournisseurs et parties prenantes.

Pour SOLYSTIC, respecter les principes du Global Compact est plus qu’un simple engagement. C’est adhérer à un modèle social où le respect mutuel et le dialogue ont toute leur place. C’est partager nos valeurs, s’engager dans une démarche de progrès et de développement sociétal. Avec transparence et dans le souci d’une amélioration continue.

Cette publication annuelle en est le témoignage.

En tant que Président - Directeur Général, j’ai à cœur de faire vivre cette démarche au quotidien et d’y associer l’ensemble de mes équipes.

Je suis fier que SOLYSTIC contribue, grâce à son soutien, à l’initiative lancée par l’ONU.

Meilleures salutations.

Pierre IGOU
Président - Directeur Général

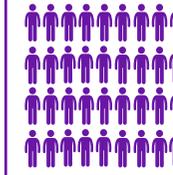
SOLYSTIC, un des leaders mondiaux de l'automatisation de l'intralogistique, pour les industries des colis, du courrier et de la grande distribution.

Filiale du groupe américain Northrop Grumman, SOLYSTIC déploie ses solutions innovantes et sur mesure en France et à l'international (près de 30 pays, sur les 5 continents).


76,7 M€
 chiffre d'affaires
 2018

5,7%
 du C.A.
 dédiés à la R&D

500 +
salariés



97%
en CDI

2,7%
de la masse
salariale
consacrée
à la formation

SOLYSTIC possède de larges compétences dans la conception de processus intralogistiques, la gestion et l'intégration de programmes, la réalisation d'équipements de tri, le traitement des données et des images en temps réel, la robotique mobile, les services tout au long du cycle de vie des produits (maintenance, chaîne d'approvisionnement en pièces de rechange, support technique) et la création de jumeaux numériques.

Nous fournissons des solutions sur-mesure basées sur la combinaison intelligente de technologies de tri, de robotique mobile et d'applications informatiques.

Nous aidons nos clients à automatiser leurs processus logistiques, à réduire les opérations manuelles, à améliorer les conditions de travail et la qualité de leur service.

Automatisation de l'intralogistique



Nos engagements RSE

En tant que filiale du Groupe Northrop Grumman, SOLYSTIC décline de nombreux engagements RSE du groupe. Toutefois, compte tenu des spécificités métiers et pays de l'entreprise, nous avons formalisé nos propres engagements RSE.



Respecter l'intérêt, des clients et opérateurs finaux

- Fournir des produits et services de qualité
- Innover pour répondre aux besoins de nos clients
- Acheter responsable et local
- Respecter les Droits de l'Homme et vendre avec éthique



Attirer, fidéliser et développer les talents

- Garantir la sécurité, préserver la santé et améliorer la qualité de vie au travail
- Favoriser la diversité et l'égalité
- Animer un dialogue social constructif et de qualité
- Avoir une gestion pro active des talents et promouvoir l'agilité



Réduire nos impacts

- Prévenir toutes formes de pollution
- Réduire nos déchets et nos consommations
- Lutter contre le changement climatique

Pour en savoir plus sur la politique RSE du Groupe Northrop Grumman :

www.northropgrumman.com/CorporateResponsibility

Mesure de notre performance et de nos progrès

Dans une volonté d'amélioration continue, nous soumettons régulièrement l'évaluation de notre démarche RSE à ECOVADIS. Cet organisme indépendant mesure le niveau d'intégration de la RSE au sein de notre système de management. Quatre thématiques sont analysées : l'environnement, le social, l'éthique des affaires et les achats responsables. Le résultat de la notation est communiqué à tous les clients qui le souhaitent.



Depuis notre première évaluation en 2013, notre statut a toujours été Gold, soit le plus haut niveau de reconnaissance.

La dernière note obtenue est de **73 sur 100** ; ce qui nous situe à un niveau "avancé" parmi les 3 % de fournisseurs les plus performants sur des milliers d'entreprises évaluées.

Ce résultat est la reconnaissance de notre engagement et le fruit du travail et des bonnes pratiques accomplis au quotidien par chacun de nos salariés et partenaires.

Notre contribution aux ODD

Validés en septembre 2015, les Objectifs de Développement Durable sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Ils concernent aussi bien les états, que les entreprises ou les associations, mais aussi les citoyens. Chacun pouvant agir à son niveau.

“Les ODD apportent un langage commun aux entreprises et un nouvel élan à la RSE”

Interview de Frédéric SANDT,
Directeur QSSE chez SOLYSTIC

Quels liens faites-vous entre la démarche RSE, la COP et les ODD ?

SOLYSTIC inscrit depuis toujours son activité dans une démarche respectueuse de ses clients, de ses salariés, de ses partenaires et de l'environnement. Celle-ci a été structurée en s'appuyant sur des certifications ISO 9001 dès 1995 et ISO 14001 depuis 2007, puis en faisant réaliser en 2008 un diagnostic RSE par un organisme extérieur. Une nouvelle étape a été franchie en adhérant au Global Compact en 2009 et en s'engageant à promouvoir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies auprès de nos salariés et partenaires.

Aujourd'hui, si la dynamique RSE est installée au sein des directions de l'entreprise, la publication de la COP nous donne l'occasion de prendre du recul, de mesurer le chemin parcouru et de s'accorder sur les prochains objectifs en matière de Droits de l'Homme, de conditions de travail, de protection

de l'environnement et de lutte contre la corruption. Le Global Compact apporte aussi à SOLYSTIC et à sa démarche RSE les bénéfices d'une communauté partageant ses bonnes pratiques et la fierté de contribuer à une initiative de l'ONU.

Les ODD permettent d'élargir encore notre contribution en intégrant de nouvelles préoccupations et de positionner nos actions par rapport à des objectifs globaux et partagés. Ils apportent un langage commun aux entreprises et certainement un nouvel élan à la RSE.

Comment SOLYSTIC contribue aux ODD par son activité ?

SOLYSTIC contribue à 12 ODD sur 17. Cette COP en illustre 9 à travers, entre autres, l'index de l'égalité professionnelle (p. 8), l'employabilité des salariés (p. 10), les VAE (p. 11), la réduction des consommations d'énergie (p. 12) et la protection des données (p. 14).



Droits de l'Homme

Principe n° 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Bien souvent appelée “patrie des Droits de l'Homme”, la France possède un droit du travail déjà bien fourni en faveur des Droits Humains. Toutefois les entreprises françaises ont encore des marges de manœuvre pour adopter les meilleures pratiques managériales. SOLYSTIC est particulièrement attentive à cette question et inscrit sa démarche dans le progrès continu.

Cela passe a minima par l'application du droit du travail, là où bien des entreprises ont encore du chemin à parcourir. Mais c'est aussi prendre conscience des éventuelles discriminations entre femmes et hommes, et donc intensifier une démarche collective lancée depuis plusieurs années.

Enfin, c'est également favoriser l'efficacité, la qualité de vie en entreprise : cette année, les négociations annuelles ont amené Pierre Igou, PDG, à échanger directement avec la totalité des salariés, par petits groupes.

Index de l'égalité professionnelle:

85 % en 2019

1

L'index de l'égalité femmes-hommes

La nouvelle loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel demande aux employeurs de publier chaque année un index composé de cinq indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, et aux actions mises en œuvre pour les supprimer. L'entreprise doit diffuser cet “index d'égalité professionnelle” sur son site web. Sans action corrective probante sous trois ans, elle peut se voir infliger une amende. SOLYSTIC prend à cœur ce nouvel outil, tout particulièrement en s'appuyant sur le rapport de situations comparées établi chaque année avec les partenaires sociaux. Sur l'écart des rémunérations, les promotions individuelles et collectives ou encore la situation des femmes à leur retour de congé de maternité, les signaux sont au vert.

2

Référents harcèlement sexuel

Les victimes de harcèlement ou d'agressions sexuelles au sein de l'entreprise peuvent désormais se confier à un représentant. Ce référent est obligatoire dans toutes les entreprises dotées d'un Comité Social et Economique. En 2019, SOLYSTIC a choisi de nommer à cette fonction ses deux correspondants Éthique. Ils seront formés cette année aux méthodes de prévention.

3

Journée internationale des droits des femmes

Journée de sensibilisation emblématique à travers le monde, le 8 mars a été consacrée “journée de la femme”. À cette occasion SOLYSTIC a invité les volontaires à échanger sur la situation des femmes au sein de l'entreprise et à se mobiliser en faveur de leurs droits et de leur participation à la vie économique. Ce petit-déjeuner convivial, réunissant des femmes et des hommes, fait partie des changements culturels qui font de SOLYSTIC une entreprise soucieuse d'attirer et de faire évoluer les femmes au sein de ses équipes.

Président et salariés : dialoguer en direct

Après une période de tension sociale et à la faveur d'un accord conclu entre la direction et l'ensemble des organisations syndicales représentatives lors des négociations annuelles, **le PDG de SOLYSTIC, Pierre Igou, prend début 2019 la décision de rencontrer l'ensemble des salariés dans l'objectif de renforcer le dialogue et la proximité.**

Les rencontres sont organisées sur le lieu de travail, par groupes de 12 à 15 personnes. Se succédant au cours de l'année, elles se révéleront toujours très riches.

Ces échanges doivent bien sûr contribuer à la démarche d'amélioration continue.

Les managers de l'entreprise ont d'ailleurs été particulièrement sensibilisés à l'importance de sa restitution. À terme, les synthèses donneront lieu à des plans d'actions dont le suivi est inclus dans la part variable sur objectif des Cadres à hauteur de 25 % ("qualité de la relation") pour l'année 2019.

"De réels efforts ont été engagés sur l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes."

Karine BAUDET
Ingénieure, cheffe de projet logiciel

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : DES AVANCÉES SOLIDES À PETITS PAS

Interview de Karine BAUDET,
Ingénieure, cheffe de projet logiciel

Pouvez-vous nous décrire votre expérience au sein de SOLYSTIC ?

Chèfe de projet logiciel, je pilote les développements logiciels de certaines affaires, tout particulièrement pour l'un de nos clients, la poste norvégienne. Mon cursus est simple : après une classe préparatoire et un diplôme d'ingénieure obtenu à l'ISEP Paris, j'ai intégré SOLYSTIC il y a plus de vingt ans. Je suis restée dans la même direction tout en voyant mon champ de responsabilité s'élargir régulièrement.

En tant que femme, avez-vous le sentiment de travailler dans un monde encore largement masculin ?

En effet ! Depuis l'école d'ingénieurs, au bureau, chez mon client comme parmi les prestataires, je suis entourée d'hommes... Sans compter que je suis mère de trois garçons ! Je ne vois pas cette situation se transformer véritablement avec le temps, même si cela évolue. Le sujet est complexe car les responsabilités sont partagées entre les acteurs des filières. Bien qu'elles visent la parité, les écoles d'ingénieurs peinent ainsi à faire évoluer la part féminine dans leurs effectifs, qui stagne autour de 28 % depuis 2012. Peut-être les filles éprouvent-elles un sentiment de retenue ou d'autocensure qui les écarte des études scientifiques. Sans doute faut-il se rendre dans les lycées, les écoles et leur dire combien ce métier est passionnant !

Que faire pour que cela change ?

J'ai fait partie de la commission pour l'égalité professionnelle qui veille, chez SOLYSTIC, à l'égalité des salaires, à l'équilibre des promotions, au nombre de femmes dans l'entreprise et aussi à leur accès aux postes à responsabilités. Nous avons bien sûr encore des progrès à faire puisqu'une seule femme est directrice, les responsables de service et de groupe des directions techniques sont des hommes.

Enfin, en dehors du travail et tout particulièrement en famille, il faut savoir répartir les tâches de manière égalitaire. Tout cet équilibre, ce sont des avancées solides à petits pas, mais je constate que l'entreprise se mobilise pour cela.

Normes Internationales du travail

Principe n° 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe n° 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

SOLYSTIC s'est engagée dans une démarche vertueuse de développement du capital humain, d'une part en attirant de nouveaux talents dès l'école, d'autre part en accompagnant ses collaborateurs tout au long de leur carrière. Permettre à chacun de prendre en main son développement professionnel, renforcer l'employabilité de ses salariés, est une priorité pour l'entreprise soucieuse de répondre à l'évolution de ses métiers vers le colis et le service, accélérée par la transformation digitale et l'évolution technologique. Ce faisant, elle apporte aussi la preuve aux étudiants qu'elle leur proposera des défis passionnants.



1

Employabilité et formation : la politique RH

Afin de soutenir le plan stratégique 2020/22 et les engagements sociaux, le plan de développement des compétences poursuit trois objectifs : renforcer l'accompagnement des transformations et faciliter les transitions ; améliorer de manière continue l'efficacité opérationnelle au service du client, asseoir le socle de compétences des fondamentaux métiers pour renforcer l'employabilité des collaborateurs. Certains moyens ont été amplifiés, comme les formations internes sur les produits et techniques, le renforcement des partenariats écoles/laboratoires/organismes dans le but d'intégrer des modules spécifiques qui forment les salariés aux évolutions de l'environnement industriel.

2

Attirer les talents depuis l'école

Attirer les talents vers les emplois industriels reste difficile en France. SOLYSTIC déploie un programme d'actions pour se rendre plus visible et démontrer que ses technologies et ses produits répondent aux besoins du futur. Cette année, SOLYSTIC développe sa marque employeur sur sa chaîne YouTube et dans une relation suivie avec les écoles, principalement l'ESIEE Marne-la-Vallée, l'UTC de Compiègne, Centrale-Supélec à Paris, le LITIS à Rouen, l'INSA Lyon, Grenoble INP et l'ESISAR Valence. Ces partenariats jouent gagnant ! Les écoles confient de nombreux stagiaires et apprentis à l'entreprise, fertile en sujets de *case studies*. En retour, SOLYSTIC investit dans ce qu'il y a de plus prometteur : la préparation du futur.

3

L'enquête "Engagement" séduit les salariés

Le groupe Northrop Grumman a mis en place des enquêtes d'engagement mondiales qui prennent le pouls des dynamiques internes à ses filiales, en interrogeant les salariés individuellement, de manière anonyme. 27 questions passent au crible la qualité de vie au travail, les relations et les modes d'organisation. Condition sine qua non de réussite, la participation des salariés à cette enquête connaît une progression régulière. En France, 77 % des salariés ont répondu en 2019. Presque autant que les 79 % dans les sociétés du groupe aux USA, traditionnellement plus familiarisées à ce type d'enquête et largement plus que la moyenne des entreprises françaises interrogées. Les résultats font l'objet de restitution et de plan d'actions par pays et par service via les managers.

Inciter au dépôt de brevets

Le développement de SOLYSTIC s'appuie sur une politique de recherche et développement qu'Anne-Marie Devornique, responsable d'activité brevets, décrit ainsi :

"Pour innover dans le domaine du courrier et des colis, SOLYSTIC accorde une valeur stratégique à la propriété intellectuelle. D'où l'importance de motiver nos collaborateurs. Rémunérer un inventeur fait partie des obligations de l'employeur, mais sans précision quant aux montants considérés.

SOLYSTIC a mis en place un système de prime qui repose en premier lieu sur une fiche d'information technique de demande de brevet, accessible à tous.

Un comité composé d'ingénieurs et de business developers évalue ensuite l'intérêt des propositions et dans les cas favorables, décide de déposer un brevet. Un processus de validation est alors mis en œuvre pour veiller à la juste rétribution de la personne ou de l'équipe à l'initiative de l'innovation. Ces méthodes de sélection et de rétribution nous conduisent à déposer des brevets que le client retrouve ensuite dans ses équipements et solutions techniques."

"Lorsque l'entreprise a lancé cette opération de VAE collective, je me suis aussitôt dit : c'est pour moi !"

Jean-Jacques HUERTAS
Contrôleur de production

ESPRIT D'ÉQUIPE POUR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Interview d'Anne PAULE,
Responsable RH
et de Jean-Jacques Huertas,
Contrôleur de production

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est exigeante. Comment avez-vous pu accompagner les candidats ?

Anne PAULE, responsable RH :
La VAE exige beaucoup des candidats. C'est pourquoi SOLYSTIC a mis en place un programme de VAE collective, au côté des demandes individuelles, qui stimule les participants. En 2017, une première phase d'examen des candidatures a été conduite avec le CFAI du Dauphiné, pôle formation des industries technologiques, et le GRETA, structure de l'éducation nationale organisant des formations pour adultes. Les formations se sont déroulées en 2018 et 2019, accompagnées par un tuteur. Trois salariés ont préparé

un Bac pro et quatre autres un BTS électromécanique. Notre bureau d'études les a aidés à acquérir les compétences complétant leur expérience. C'est ainsi qu'ils ont pu aller vers le succès !

Vous avez participé à cette expérience de VAE collective. Quel avait été votre parcours professionnel jusque-là ?

Jean-Jacques Huertas, bénéficiaire de la VAE : Embauché en tant que monteur-câbleur d'armoires électriques, j'avais en poche un Bac STI Électronique, mais j'avais raté le BTS. Je suis devenu contrôleur de production en 2015, ce qui consiste à effectuer la première mise sous tension des armoires électriques de manière à les inspecter. Puis c'est en mars 2019, grâce à la VAE collective, que j'ai évolué en tant que contrôleur de production de modules spécifiques. Être intégré dans le groupe qui préparait des VAE m'a beaucoup aidé et motivé. Tout au long de ce parcours, j'ai aussi ressenti la reconnaissance et le soutien de mon employeur.

Comment s'est passée votre expérience de la VAE collective ?

Jean-Jacques Huertas :
En 2013, j'avais tenté une approche individuelle, mais c'était encore trop tôt en termes d'acquis professionnels. Mon responsable de service m'a cependant encouragé à persévérer. En 2017, lorsque l'entreprise a lancé cette démarche collective, je me suis aussitôt dit : c'est pour moi ! J'ai suivi des formations complémentaires, travaillé un jour par semaine au bureau d'études pour améliorer mes connaissances. Notre groupe a été accompagné par l'équipe RH de SOLYSTIC et un formateur au GRETA, tant pour rédiger les documents à présenter que préparer individuellement l'oral. J'ai travaillé chez moi tous les week-ends. Alors quelle fierté et quel soulagement d'avoir validé la totalité des modules en une seule fois !

Environnement

Principe n° 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe n° 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe n° 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

SOLYSTIC s'est engagée à réduire l'impact environnemental de ses solutions et de sa production depuis de nombreuses années. Concernant la production, SOLYSTIC agit notamment sur la consommation énergétique de ses sites, les déplacements domicile-travail et le traitement des déchets. Elle appuie sa démarche sur une certification ISO 14001 renouvelée depuis 2007. Pour ses solutions, SOLYSTIC agit entre autres sur la consommation électrique des équipements, le rallongement de leur durée de vie et la recyclabilité des composants.

“Covoiturer me fait économiser 500 euros chaque année depuis 3 ans. En plus de la convivialité, nous contribuons avec les deux autres Solysticiens à la protection de l'environnement.”

Cyril MARGARON
Technicien QSSE

1

Chauffage moins énergivore

Ces trois dernières années, SOLYSTIC a rénové, puis optimisé, le chauffage au gaz de son site de production de Bourg-lès-Valence, représentant 30 000 m² de bâtiments à chauffer : changement des chaudières, mise en place d'une régulation par loi d'eau, modulation de la température du circuit en fonction du jour et de l'heure. À cela s'ajoute la sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques comme la fermeture des portes et fenêtres. Ces actions ont permis une baisse de près de 32 % de la consommation de gaz en trois hivers, soit 197 tonnes de gaz naturel économisées et 524 tonnes de CO₂ en moins.

2

Un nouveau site de production écoresponsable

Début 2020, SOLYSTIC quittera son site historique de Bourg-lès-Valence (Drôme) pour s'installer à quelques kilomètres, à Alixan (cf. COP 2018 pour plus de détails). En choisissant le parc d'activités de Rovaltain, SOLYSTIC confirme son engagement environnemental : réduction des consommations énergétiques, maximisation de l'éclairage naturel, favorisation de la biodiversité avec 35 % d'espaces végétalisés d'essences locales, utilisation des infrastructures collectives du parc (restauration, transports). SOLYSTIC vise pour ce nouveau site la certification "Breeam in Use niveau Good" de la conception à l'exploitation.

3

Mobilité et sensibilisation : rendre acteur

Pour la 9^e année consécutive, SOLYSTIC a participé au challenge mobilité organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes visant la promotion des modes de déplacement alternatif à faible impact environnemental entre domicile et travail. Cette année, l'accent a été mis sur le covoiturage à travers des retours d'expérience et une application de la Région afin de mettre en relation les candidats. Cette initiative s'ajoute à d'autres comme l'indemnité kilométrique vélo déjà mise en place par SOLYSTIC. Sur cette journée mobilité, entre le covoiturage, le vélo, la trottinette ou la marche, plus de 700 km et 121 kg de CO₂ ont été économisés.

Recyclage et valorisation des DEEE

Les établissements de SOLYSTIC produisent peu de déchets et notamment de “déchets d'équipements électriques et électroniques” avec seulement 2.1 tonnes par an.

Ces DEEE sont principalement des systèmes informatiques (ordinateurs, serveurs, écrans), des piles et accumulateurs.

SOLYSTIC s'intéresse par ailleurs au cycle de vie de ses produits, en étudiant et communiquant à ses clients leur composition en vue de leur démantèlement. À titre d'exemple, l'étude d'un de ses produits a fait ressortir que 80 % des composants étaient facilement démontables et recyclables, 10 % nécessitaient une séparation préalable de matière, les 10 % restants nécessitent un recours à des filières spécialisées. Les DEEE représentant sur ce produit 4 % des composants. SOLYSTIC s'est rapprochée de spécialistes de la valorisation des déchets comme Triade Electronique (groupe Veolia) en charge du démantèlement de produits similaires pour préciser les capacités actuelles de recyclabilité et de valorisation. De même, SOLYSTIC étudie le cycle de vie des batteries qui équipent les nouvelles solutions à base de robots mobiles.

Consommation de gaz
- 47,8 %
en 6 ans

DEEE : UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES

Interview de Triade Electronique, Veolia

Pouvez-vous présenter Triade Electronique en quelques mots ?

Nous représentons l'activité DEEE de Veolia. Répartis sur 5 sites en France, 500 collaborateurs traitent 112 000 tonnes de DEEE par an. Nous avons une triple certification Qualité (ISO 9001), Sécurité (OHSAS 18001) et Environnement (ISO 14001) pour l'ensemble de nos sites. Nos installations sont classées pour la protection de l'environnement (ICPE). En parallèle, nous sommes certifiés WEEELABEX, un référentiel dédié aux spécialistes des DEEE.

Avec 3 entreprises adaptées et 1 entreprise d'insertion, un tiers de nos collaborateurs sont issus de l'économie sociale ou solidaire.

Quel est votre processus de traitement des DEEE ?

Nous avons 3 types d'activités. Une première concerne l'électroménager grand public. Nous avons des unités mécanisées et semi-automatique qui vont séparer les matières pour ensuite les envoyer vers les filières de traitement adaptées. La deuxième s'effectue directement chez nos clients. Nous intervenons sur leurs chantiers afin de démanteler leurs matériels et effectuer le tri sur place (comme par exemple les machines de tri SOLYSTIC en fin de vie). Enfin, la troisième concerne les DEEE de nos clients professionnels. Nous les collectons puis les emmenons sur nos sites ; nous les démontons et nous les trions avec pour objectif un taux de recyclage maximal.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces filières de traitement ?

Triade Electronique fait appel à 4 filières de traitement différentes : le recyclage (le déchet redevient une matière première), la valorisation énergétique, le réemploi (réutilisation des disques durs, processeurs ou cartes mémoires pour une deuxième vie)

et l'enfouissement (stockage dans le sol). Pour toutes ces filières, nous avons fait le choix de prestataires européens afin de garantir à nos clients que leurs déchets vont bien subir le traitement attendu. C'est aussi l'assurance de respecter les réglementations européennes comme REACH ou RGPD.

Quels sont les enjeux de demain concernant le recyclage des DEEE ?

Aujourd'hui, nous atteignons entre 88 % et 94 % de taux de valorisation en fonction des équipements. Certains composés sont très difficiles à traiter ou même interdits comme l'amiante, les plastiques bromés, le mercure ou les matières radioactives.

Mais le vrai objectif pour le futur, c'est les batteries. Les matériels d'aujourd'hui en intègrent de plus en plus. Pour certaines technologies, les filières sont matures. Mais pour d'autres, les solutions sont coûteuses ou inexistantes. Avec la raréfaction de certains métaux et matières premières, le recyclage des DEEE va devenir stratégique pour certains secteurs.

Éthique des affaires

Principe n° 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes.

SOLYSTIC renforce régulièrement ses processus de lutte contre la corruption et l'encadrement structurel de l'Éthique des affaires qui sécurise ainsi ses marchés, au bénéfice de ses clients et donc des usagers. Grâce au savoir-faire reconnu du groupe Northrop Grumman en la matière, ces risques sont bien maîtrisés. Dans un environnement international dominé par les échanges numériques, l'entreprise s'attache particulièrement à la sécurité des données, quelles qu'elles soient. Un exemple : ces "hackers" (pirates informatiques) salariés du groupe qui mettent à rude épreuve la vulnérabilité des systèmes d'information. La sécurité des *operative systems* délivrés aux clients est aussi une préoccupation forte, comme l'ont démontré les consultants d'Orange Défense éprouvant la machine MARS.



100%
des salariés
formés à l'Éthique
chaque année

1

Éthique des affaires : former et informer

Le groupe Northrop Grumman, qui vient de mettre à jour sa charte Éthique, réalise des outils de formation régulièrement transmis sous forme de modules e-learning. Chaque salarié doit valider ces enseignements qui portent sur les questions de corruption, de conflits d'intérêt et de sécurité informatique. Aujourd'hui la conscience professionnelle, le bon sens et les valeurs ne suffisent plus si elles ne sont pas accompagnées, comme chez SOLYSTIC, d'une approche individualisée responsabilisant chaque personne au sein de la société.

2

Diagnostic ISO 27001 : le devoir de protéger

"SOLYSTIC a toujours mis un point d'honneur à garantir à ses clients un dispositif de sécurité important et à protéger leurs données. Aujourd'hui, il faut franchir un cap en se confrontant à la norme ISO 27001, norme internationale de sécurité des systèmes d'information de l'ISO et la CEI qui répond à la diffusion des objets connectés et aux impératifs de cybersécurité. Elle peut contribuer à la qualité de notre relation client", explique Patrice Malandran, responsable système d'information. SOLYSTIC réalise dès septembre 2019 une première analyse de son système informatique en vue de se préparer à une certification.

3

Donner du sens au RGPD

Entré en vigueur dans l'Union européenne en 2018, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) impose de protéger les données à caractère personnel, renforçant l'obligation d'information et de transparence à l'égard des personnes dont l'entreprise traite les données, les clients comme les collaborateurs. L'ensemble des filiales européennes du groupe Northrop Grumman s'est immédiatement mis en conformité, avec des procédures adaptées aux réglementations nationales. Une formation en e-learning est lancée en 2019 pour sensibiliser les salariés aux enjeux du RGPD.

De “bons” hackers pour prévenir plutôt que guérir

Aucune entreprise n'est à l'abri des tentatives de piratage informatique. Le groupe Northrop Grumman a donc pris les devants : **quoi de mieux qu'un “bon” hacker pour débusquer les failles des systèmes informatiques** que d'autres hackers – malveillants, cette fois – pourraient trop facilement percer ?

Une fois par an, ces spécialistes, tout droit venus du département cybersécurité du siège, se rendent sur place et consacrent leur énergie à pénétrer le réseau. **En 2019, deux experts se sont succédés, surpris l'un et l'autre par la résistance des systèmes de SOLYSTIC.**

Dans le même esprit, le cabinet Deloitte, commissaire aux comptes, effectue ses propres investigations une fois par an. L'excellence opérationnelle des services informatiques passe aussi par les bonnes pratiques ITIL (Information Technology Infrastructure Library). Elles édictent des règles, procédures et recommandations qui permettent aux équipes SSI de répondre aux problèmes rencontrés par les utilisateurs de son réseau et de ses outils informatiques.

“SOLYSTIC a toujours mis un point d'honneur à garantir à ses clients un dispositif de sécurité important et à protéger leurs données. Aujourd'hui, il faut franchir un cap en se confrontant à la norme ISO 27001.”

Patrice MALANDRAN
Responsable système d'information

TESTS DE VULNÉRABILITÉ POUR SÉCURISER LES OBJETS CONNECTÉS

Interview de Philippe SAULGEOT,
Chargé d'affaires
et de Jean-Marc POIZAT,
Responsable d'activité

“ **Le projet MARS, destiné à la poste allemande, vous a conduits à tester la vulnérabilité de votre système d'exploitation. Pourquoi ?**

Philippe SAULGEOT : Cette machine trie le courrier en traitant chaque pli un par un, à l'aide d'un système d'acquisition d'images qui interprète l'adresse ou le code à barres contenant les informations nécessaires. Elle répartit le courrier dans l'ordre imposé par le plan de tri que le client nous donne. Dans le projet MARS, ce plan repose sur les codes postaux étendus. Il est conforme aux exigences du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Depuis 2013, début de relation avec ce client, les normes ont évolué, de même que la technologie et bien sûr les systèmes d'exploitation eux-mêmes. Nous avons voulu tester le durcissement, c'est-à-dire la sécurité, de nos PC. Cette reconnaissance portait sur la sécurisation des objets connectés, donc des produits placés chez nos clients.

En quoi consistaient ces tests ?

Jean-Marc POIZAT : Nous avons confié ces tests de vulnérabilité à Orange Cyberdéfense. Deux consultants ont effectué une première analyse sur les PC de supervision, qui fonctionnent soit avec les systèmes d'exploitation de Windows, soit sous Linux. Ce premier test n'a révélé aucun point critique, seulement préconisé des améliorations. Puis la version corrigée a été à son tour évaluée. Nous avons alors pu la livrer à notre client puisqu'elle répondait pleinement à ses exigences. Nous avons fait en sorte que le client puisse mettre lui-même à jour le système d'exploitation, ce qui ajoute de l'efficacité et sécurise encore davantage la démarche de durcissement. Il est clair que cette opération réalisée au service de la poste allemande avec Orange Cyberdéfense nous a encore fait progresser en matière de sécurité informatique !



Siège social

152 - 160 avenue Aristide Briand
CS 80013
92227 Bagneux Cedex
FRANCE
Tél. +33 (0)1 49 08 41 00

solystic.com

Pour plus d'information :
contact.rse@solystic.com